

## EXIL ET SANTÉ

# LE TRAUMATISME DE L'EXIL

L'histoire des exilés est jalonnée de conflits et de ruptures multiples, qui s'expriment sur un fond commun, un traumatisme psychologique à part entière : l'exil. L'exil résulte d'une double violence, politique et économique (voir *Repères géopolitiques* page 31). Or, dans un contexte de crise du droit d'asile en France et en Europe, les conséquences sociales, psychologiques, administratives et juridiques de l'exil débordent de plus en plus souvent le cadre étroit de la Convention de Genève sur les réfugiés, notamment pour les malades (voir *Droit au séjour pour raison médicale* page 93) ou les femmes victimes de violence spécifique (voir *Mutilation sexuelles et mariages forcés* page 275).

### MIGRATION CONTRAINTE, L'EXIL GÈNÈRE UNE VULNÉRABILITÉ PARTICULIÈRE

**L'exil entraîne une diminution des défenses psychologiques, une souffrance sur laquelle d'autres souffrances viendront se révéler ou s'amplifier.** Chaque exilé possède une histoire particulière, un trajet singulier dont il se sentira plus ou moins détourné. Pour le militant politique ou le pratiquant d'une religion qu'il savait interdite, l'exil peut s'inscrire dans la continuité d'une histoire, de même lorsque la migration répond à une nécessité économique pour la famille ou le groupe. Mais lorsque la répression sanctionne la présence dans une manifestation, ou les liens familiaux avec le militant, c'est la rupture brutale et imprévisible. Chacun vivra plus ou moins douloureusement les différents aspects de l'expérience de l'exil.

**Un départ sans adieux pour le demandeur d'asile.** Les demandeurs d'asile ont fui la menace ou la récurrence des persécutions, souvent au terme d'une période d'incarcération ou de détention dans un camp militaire. L'imprévisibilité du départ, souvent consécutif à une évasion ou à un danger mortel, en constitue le

traumatisme. La confrontation à l'inconnu du voyage et de l'arrivée au pays d'asile n'a pas non plus été préparée. La rupture et la perte ouvrent ainsi l'expérience exilée vers le deuil, un deuil d'autant plus difficile à faire qu'il doit se faire à l'étranger et parmi les étrangers.

**Protection, honte et déshonneur du réfugié.** C'est la conséquence directe et paradoxale de l'exil politique : l'humiliation d'être expulsé de sa patrie, d'avoir perdu sa protection, survient avec le soulagement d'avoir sauvé sa vie, d'en avoir fini avec les persécutions. En sollicitant l'asile, l'exilé consomme la rupture avec sa patrie. Pour certains, le refus de se reconnaître abandonné par le père – la patrie – est si fort qu'il pousse à s'installer dans une position de victime. Être persécuté, c'est encore exister aux yeux de l'autre et ce peut être préférable à l'indifférence.

## LE DEUIL DU MONDE MATERNEL, DEUIL DE LA TERRE-MÈRE

**Un deuil multiple.** L'objet perdu est famille, relations, pays, nation... Au-delà, il est un ensemble d'idéaux, de convictions et d'activités qui définissent une façon d'être au monde et avec les autres. La perte de l'environnement familial représente la perte du monde maternel et de sa trame sensorielle et sensitive, un monde peuplé d'objets qu'on aimait sans bien comprendre pourquoi et qu'on ne reverra jamais : son enfance. La perte initiale commence par une énigme, quand la survie s'accompagne de tristesse, même quand il n'y a pas de mort apparente à déplorer parmi ses proches. La mesure du deuil se fera, progressivement, à partir de détails, de fragments. La nostalgie domine, désir douloureux et impossible du retour, tristesse diffuse. L'objet perdu est à la fois mort et vivant : on le sait vivant dans un autre monde, interdit et distant.

**Un deuil aggravé par la disparition des proches.** Fréquente parmi les demandeurs d'asile, cette disparition est parfois provoquée par un régime tortionnaire, qui prétend tuer la mort en faisant disparaître les morts. L'atteinte au symbolique est considérable : ces morts disparus sont partis sans adieux. Très souvent, c'est dans la fuite brutale de l'exil que les proches ont été perdus. Les semaines, les mois, les années passent sans nouvelle. Le disparu, ce mort-vivant, est toujours présent.

**Un deuil à faire dans l'indignation et la rébellion.** Dans un premier temps, l'admiration et la sympathie accordées par ceux qui l'accueillent inspirent des sentiments positifs à l'exilé, alors

« La rupture et la perte ouvrent ainsi l'expérience exilée vers le deuil, un deuil d'autant plus difficile à faire qu'il doit se faire à l'étranger et parmi les étrangers. »

qu'en lui monte la culpabilité du renégat. L'intégration peut être vécue comme un oubli, une trahison de ceux qui sont restés. Il peut survenir un rejet, parfois violent, du nouveau pays, de sa langue, de ses coutumes, de sa culture. La colère survient inévitablement, souvent dissimulée sous la tristesse. Faute de pouvoir s'exercer sur les coupables, l'agressivité risque de se déplacer vers le pays d'accueil ; ou, plus souvent, de se retourner vers l'exilé lui-même, ce qui entretient alors un cortège de plaintes somatiques à allure hypocondriaque.

## PERTE D'IDENTITÉ ET CULPABILITÉ

« L'allégresse d'être vivant peut se transformer en culpabilité d'avoir sauvé sa vie, d'avoir abandonné des proches restés au pays, parfois tués sous ses yeux. »

**L'exil est une perte de l'identité familiale, sociale, professionnelle et des repères culturels et affectifs.** L'exilé perd jusqu'à son identité de papier, lorsqu'il doit user d'une autre identité pour franchir les frontières et parvenir à demander l'asile. En terre d'exil, il se ressent un « étrange étranger » et découvre sa propre altérité avec angoisse. Il peut être très difficile d'assumer une autre identité que celle d'exilé, lorsque le temps présent est vécu comme une parenthèse entre le passé mythifié et le futur représenté par l'illusion du retour.

**L'exaltation de l'exil perpétue la fuite originelle.** Se sentant menacé par le regard des autres, l'exilé s'accroche à son masque. Le mélange de désir et de peur de communiquer affecte l'apprentissage de la nouvelle langue. Sa fuite permanente se fait encore audible par la suite dans le balbutiement de l'entre-deux langues, dans l'accent qui parle encore, dans la langue de l'autre, la sienne propre. L'expérience exilée flotte entre ici et là-bas. Parfois, la douleur et le désespoir conduisent à refuser l'insertion dans le pays d'accueil.

**La culpabilité et le châtiement de soi sont un risque permanent.** L'allégresse d'être vivant peut se transformer en culpabilité d'avoir sauvé sa vie, d'avoir abandonné des proches restés au pays, parfois tués sous ses yeux. Pour ceux qui ont conduit leurs enfants sur « cette terre étrangère », la culpabilité est en outre alimentée par la dévalorisation sociale et l'impossibilité d'offrir un modèle d'identification fiable et solide, ce qui pourra entraîner à son tour des troubles d'identité de chacun des enfants.